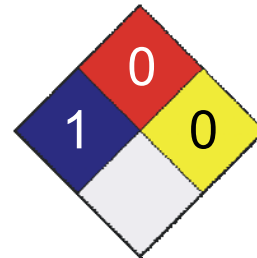


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Seal-Loc (4350)
CAS Mélange
Usage du produit Composé d'étanchéité pour filetage
Fabricant Nu-Calgon
 2008 Altom Court
 St. Louis, MO 63146 US
 Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499
 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 1
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	X



2. Identification des risques

Description générale des risques AVERTISSEMENT
 IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
 CONTIENT UNE SUBSTANCE POUVANT CAUSER LE CANCER. Il peut causer des effets toxiques chroniques.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.

Yeux Peut causer une irritation.

Peau Peut causer une irritation.

Inhalation L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles Yeux. Poumons. Système respiratoire. Estomac.

Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
 Fibrosis was observed in rats exposed to 6 mg/m³ of hydrous magnesium silicate (talc) for 113 or 122 weeks. Chronic respiratory disease has been observed in workers exposed to up to 3.0 mg/m³ of airborne talc ore free of asbestos and silica.

Signes et symptômes Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Huile de ressuage (pétrole)	64742-67-2	30 - 60
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	30 - 60
Huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant	64742-62-7	30 - 60
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées	64742-57-0	30 - 60
Kaolin	1332-58-7	10 - 30
Talc	14807-96-6	10 - 30
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
P-Aramide	26125-61-1	1 - 5
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	0.5 - 1.5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Brouillard. Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Dioxyde de titane	ACGIH-TLV MPT: 10 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 15 mg/m ³
Huile de ressuage (pétrole)	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées	ACGIH-TLV Brouillard: 5 mg/m ³ OSHA-PEL Indéterminé
Kaolin	ACGIH-TLV MPT: 2 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 15 mg/m ³
P-Aramide	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL MPT: 6 mg/m ³
Talc	ACGIH-TLV MPT: 2 mg/m ³ OSHA-PEL Indéterminé

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Pâte
Couleur	Bleu
Forme	pâte
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.2
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Insoluble
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Visqueux
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Dioxyde de titane	Pas disponible
Huile de ressuage (pétrole)	Pas disponible
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	Pas disponible
Huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant	2 mg/l/4h rat
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées	Pas disponible
Kaolin	Pas disponible
P-Aramide	Pas disponible
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Pas disponible
Talc	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Dioxyde de titane	24000 mg/kg rat
Huile de ressuage (pétrole)	15000 mg/kg rat
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	2000.0001 mg/kg rat
Huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant	5000 mg/kg rat
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées	> 5000 mg/kg rat
Kaolin	Pas disponible
P-Aramide	Pas disponible
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	3160 mg/kg rat
Talc	Pas disponible

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques On a constaté l'existence de fibrose chez les rats exposés à une concentration de 6 mg/m³ de silicate de magnésium hydraté (talc) pendant 113 à 122 semaines. On a constaté des maladies respiratoires chroniques chez les ouvriers exposés à des concentrations allant jusqu'à 3.0 mg/m³ de minerai du talc en suspension, sans amiante et silice.

Cancérogénicité Contient un cancérogène potentiel.
Des concentrations élevées de dioxyde de titane de qualité pigment (en poudre) et de poussière de dioxyde de titane ultrafin ont causé un cancer des voies respiratoires chez des rats exposés par inhalation et par instillation intratrachéale.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Dioxyde de titane	13463-67-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Kaolin	1332-58-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Talc	14807-96-6	A4 - Non classifié comme carcinogène humain (ne contenir aucune fibre d'amiante); A1 - Carcinogène confirmé de humain (contenir des fibres d'amiante)

IARC - Groupe 2B (Probablement cancérogène aux humains)

Dioxyde de titane	13463-67-7	Monograph 93 posted, Monograph 47 [1989]
-------------------	------------	--

IARC - Groupe 3 (Inclassables)

P-Aramide	26125-61-1	Monograph 68 [1997] (listed under para-Aramid fibrils)
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	Monograph 68 [1997] (énuméré sous la silice amorphe)
Talc	14807-96-6	Monograph 93 [in preparation] (inhaled), Supplement 7 [1987], Monograph 42 [1987]

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction
Tératogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Huiles résiduelles (pétrole), 64742-62-7 48 Hr EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L
déparaffinées au solvant

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Huiles lubrifiantes usées (pétrole), 64742-58-1 96 Hr LC50 Brachydanio rerio: 79.6 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 3.2 mg/L [semi-static]

Huiles résiduelles (pétrole), 64742-62-7 96 Hr LC50 Pimephales promelas: >5000 mg/L
déparaffinées au solvant

Talc 14807-96-6 96 Hr LC50 Brachydanio rerio: >100 g/L [semi-static]

Effets sur l'environnement Pas disponible

Toxicité aquatique Pas disponible

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation Pas disponible

Coefficient de partage Pas disponible

Mobilité dans l'environnement Pas disponible

Information sur l'évolution des produits chimiques Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets Pas disponible

Instructions relatives à l'élimination des résidus Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Substances dangereuses CERCLA/SARA - Non applicable.

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
Safe Drinking Water Act (SDWA)	Pas disponible
Drug Enforcement Agency (DEA)	Pas disponible
Food and Drug Administration (FDA)	Pas disponible
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	Catégorie D-Division 2A, 2B
L'étiquetage SIMDUT	



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Talc	14807-96-6	Présent (exempter à moins que si inhalable la poussière soit le présent ou puisse être produite)
------	------------	--

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent
Kaolin	1332-58-7	Présent (dust, exempt when encapsulated or if particulates are not present and cannot be substantially generated through use of the product)
Talc	14807-96-6	Présent (exempter quand encapsulé ou si les substances particulières ne sont pas présentes et ne peuvent pas être sensiblement produites par l'utilisation du produit)

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent (la poussière)
Kaolin	1332-58-7	Présent (la poussière)
Talc	14807-96-6	Présent (fibreux, nonasbestiform, et respirables)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Dioxyde de titane	13463-67-7	sn 1861
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	sn 2643 (flammable, liquid, toxic, flash point less than 23°C); sn 2642 (flammable, liquid, toxic, flash point between 23°C and 61°C); sn 2644 (liquid, toxic); sn 2645 (solid, toxic)
Talc	14807-96-6	sn 1773

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent
Kaolin	1332-58-7	Présent
Talc	14807-96-6	Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Dioxyde de titane	13463-67-7	Toxique
Kaolin	1332-58-7	Toxique
Talc	14807-96-6	Toxique

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

21-Juil-2011

Date en vigueur

21-Juil-2011

Date d'expiration

21-Juil-2014

Préparé par

Nu-Calgon Service Technique (314) 469-7000